

# UN BUDGET TOURNÉ VERS L'ATTRACTIVITÉ



Nouvelle bibliothèque universitaire du Campus Périgord, à Périgueux

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

N° 72  
AVRIL  
MAI  
2023



# Vivre en PÉRIGORD

## ÉDITO

En adoptant son budget primitif, l'assemblée départementale accomplissait fin février un de ses actes majeurs, qui revêt cette année un caractère particulier dans la mesure où le contexte économique et géopolitique instable rend particulièrement aléatoires certaines prévisions financières.

Hausse des tarifs de l'énergie, effets de l'inflation, fléchissement du marché de l'immobilier, insuffisance persistante de la participation de l'Etat au financement des allocations de solidarité : autant d'impacts qui ont conduit la majorité départementale à bâtir un budget sérieux et prudent.

Être responsable et prévoyant, cela n'interdit pas de rester ambitieux pour la Dordogne et ses habitants. Bien au contraire !

Malgré les difficultés du moment, nous sommes plus que jamais déterminés à poursuivre notre action, à investir et à innover pour faire du Périgord une terre d'excellence et de progrès.

Ce nouveau numéro de votre magazine éclaire cette volonté à travers de nombreux exemples de réalisations concrètes, qui visent toutes à rendre notre département plus attractif :

- un département dans lequel il fait bon vivre, avec un cadre de vie préservé et harmonieux, où l'on prend soin de la nature et de la biodiversité,

de la ressource en eau et de la forêt, tout en valorisant leur utilité sociale, économique et touristique,

- un département où l'on passe de la parole aux actes quand il s'agit de soutenir le développement du bio et local dans la restauration collective et d'accompagner la transition vers une agriculture saine et durable,

- un département qui s'embellit grâce au soutien essentiel apporté aux communes et aux intercommunalités dans leurs projets d'aménagements, mais aussi à travers des opérations de mise en valeur patrimoniale, à l'image de l'évènement Châteaux en fête, organisé ce printemps par le Comité départemental du Tourisme,

- un département qui s'équipe et se modernise afin de s'adapter aux défis de demain :

- avec l'ouverture de centres départementaux de santé pour faciliter l'accès aux soins et proposer une solution aux Périgourds privés de médecin généraliste,

- à travers la réalisation d'ouvrages routiers pour sécuriser et faciliter les déplacements,

- avec la modernisation du Campus Périgord qui doit permettre à un plus grand nombre de jeunes Périgourds de suivre des études supérieures à proximité de chez eux,

- grâce à la création d'une société foncière commerciale chargée de redynamiser les activités commerciales et artisanales, en particulier dans les centres-bourgs.

- un département où priment l'humain et la fraternité, grâce à l'aide massive accordée au secteur associatif mais aussi à travers toute une série d'évènements que nous organisons ou bien que nous soutenons activement : 4<sup>e</sup> Budget Participatif Dordogne-Périgord, braderie solidaire au profit du peuple ukrainien organisée à la fin du mois de mars à Bergerac, opération « Une naissance, un arbre », Festival du Livre Joséphine Baker aux Milandes fin juin...

Le Conseil départemental multiplie ainsi les initiatives, avec pour objectif l'amélioration de la qualité de vie des Périgourds dans l'ensemble des domaines relevant de sa compétence.

Et, toujours, avec la volonté farouche de construire, dans un monde âpre et agité, une société plus juste, conviviale et apaisée.

Bonne lecture à toutes et à tous !

**Germinal PEIRO**

Président du Conseil départemental de la Dordogne

*Très cordialement*  
*G. Peiro*

## CHÂTEAUX EN FÊTE

Autour d'une thématique axée sur la légende et l'imaginaire des 1001 châteaux du Périgord, c'est le riche patrimoine local qui se dévoile sous un nouveau jour auprès des habitants et des visiteurs pendant les vacances de printemps, du 15 avril au 1<sup>er</sup> mai.

La manifestation réunit plus de 70 châteaux qui proposent des animations exceptionnelles, des événements et des festivités, partout en Périgord !



## SOMMAIRE

2

### A LA LUNE

Les Assises de la Forêt en Dordogne.

Lancement de la programmation 2023 du Fonds Social Européen plus (FSE+).

Prêts d'Honneur.

Trophées de l'Égalité.

Braderie pour l'Ukraine.

3

### BUDGET PRIMITIF

Un budget 2023 rigoureux et ambitieux au service des Périgourds.

4

### UN PÉRIGORD PLUS ATTRACTIF

Un nouvel outil au service de la redynamisation commerciale.

Le Campus Périgord se modernise et se renforce pour accueillir davantage d'étudiants.

5

### UN PÉRIGORD MIEUX PRÉSERVÉ

Face aux inondations et aux sécheresses, les zones humides sont un réservoir de solutions.

Étang de Rouffiac : mise aux normes de l'évacuateur de crue du barrage.

6

### UN PÉRIGORD PLUS SOLIDAIRE

Le Département, premier partenaire des communes.

Centre départemental de santé : un nouveau service public pour favoriser l'accès aux soins des Périgourds.

8

### L'ACTU DES CANTONS

Canton de Saint-Astier.

Canton de Bergerac 2.

Canton de Périgueux 1.

9

### LES GENS D'ICI

Aux Brebis Délices Céline Guguin et Olivier Tintle.

Claire Guillon Agent au Pôle Paysage et Espaces Verts.

10

### ÇA BOUGE EN PÉRIGORD

Agenda culture et sport.

4<sup>ème</sup> Budget Participatif.

Rubrique occitane.

Chemin d'Amador.

Festival du livre Joséphine Baker.

Expression des groupes politiques.

12

### ODYSSÉE DORDONHA

Itinérance le long de la rivière Espérance jusqu'au golfe du Morbihan.

### GASTRONOMIE EN PÉRIGORD

Restaurant le Bel'Art Vincent Cardoso.





## Retour sur les ASSISES DÉPARTEMENTALES DE LA FORÊT

Organisées par le Département le 2 février dernier, les Assises de la forêt qui ont réuni près de 600 personnes ont permis des échanges nombreux sur les spécificités de la forêt périgourdine, les enjeux économiques et écologiques qui en découlent, les défis du changement climatique auxquels elle doit répondre, ainsi que les différents usages qui peuvent être faits de cet espace à partager.

Les débats se sont organisés autour de quatre tables rondes auxquelles participaient spécialistes, élus, professionnels, usagers et responsables associatifs, le tout sous l'oeil d'un grand témoin, Daniel Perron, juriste, spécialiste de l'histoire et des politiques de la forêt, et auteur de l'ouvrage « La forêt française ».



## UNE NAISSANCE, UN ARBRE

La quatrième édition de l'opération « Une naissance, un arbre » s'est déroulée le 18 mars dernier dans dix lieux du département. 1364 arbres ont été distribués aux parents des enfants nés en 2022.

Les parents pouvaient choisir entre 10 espèces d'arbres, forestiers, fruitiers ou mellifères. Cette année, ce sont les cerisiers qui ont eu le plus de succès, avec 388 arbres distribués.

Cette opération, toujours bien accueillie par les parents, a permis de planter près de 5000 arbres depuis son lancement en 2019.



## Réunion de lancement de la programmation 2023 du Fonds Social Européen plus (FSE+)

Le Département de la Dordogne est gestionnaire de crédits relevant du Fonds Social Européen (FSE +). Il bénéficie ainsi de plus de 6,3 M€ sur toute la période 2021-2027 pour pouvoir cofinancer des projets portés par des associations ou structures travaillant dans les domaines du social et de l'inclusion.

Le 23 janvier dernier, Corinne DUCROCQ, Conseillère départementale déléguée aux affaires européennes et à la coopération décentralisée, présidait la réunion de lancement de ce nouveau dispositif. Plus d'une cinquantaine de structures et de partenaires étaient ainsi représentés pour s'informer sur les nouvelles modalités d'intervention du FSE + et sur les domaines d'action privilégiés par le Département : action sociale en faveur des personnes les plus vulnérables, inclusion, insertion.

**Pour tous renseignements** : connectez-vous sur le site Madémarche FSE Plus ou contactez le Service des Politiques Territoriales et Européennes au 05 53 02 48 05.

## « PRÊTS D'HONNEUR » : faciliter la poursuite des études des jeunes Périgourdins dans les établissements d'enseignement supérieur

**Vous êtes étudiant et vos parents habitent en Dordogne ?**

**Vous avez besoin d'un soutien financier pour vos études supérieures ?**

Le Département de la Dordogne peut vous aider en accordant, sous conditions, une avance à taux 0, ayant le caractère de prêt d'honneur, remboursable à l'issue de vos études.

**Pour y prétendre, il faut :**

- Être inscrit (e) dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat, y compris en BTS ;
- Avoir votre résidence principale ou celle de votre famille en Dordogne ;
- Disposer, vous ou votre famille, d'un revenu fiscal de référence au titre de l'année N-1 inférieur à 38 000 € ;
- Ne pas vous trouver en situation d'apprentissage ou de formation professionnelle ;

- Être âgé(e) de moins de 30 ans au 1<sup>er</sup> octobre de l'année universitaire concernée.

**Les caractéristiques de l'aide :**

- Vous pouvez solliciter un prêt de 1000 € ou 2000 € par année scolaire ;
- La demande peut être renouvelée 2 fois maximum pendant vos études ;
- Le prêt est attribué par la Commission permanente du Conseil départemental.

**Comment faire la demande ?**

Il suffit de vous rendre sur le site

<http://bit.ly/3Z5DB5N>



**Pour toute demande ou renseignement complémentaire :**

[cd24.education@dordogne.fr](mailto:cd24.education@dordogne.fr) ou bien au 05 53 02 01 67 (Virginie BERNARD)

05 53 02 01 64 (Emmanuelle MASSET).



## Premiers TROPHÉES DE L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS dans les collèges

Le Conseil départemental de la Dordogne a lancé cette année les Trophées de l'égalité filles-garçons dans les collèges, en collaboration avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) et sous l'impulsion de Patricia Lafon-Gauthier, conseillère départementale déléguée à l'égalité hommes-femmes.

Ces Trophées, qui récompensent trois collèges, visent à valoriser les projets pédagogiques et/ou éducatifs (culture, sport, enseignement moral et civique, etc.), ainsi que les supports de communication conçus et créés par les élèves sur cette thématique.

6 collèges ont participé à cette première édition. Les 3 lauréats sont le collège Pierre Fanlac de Belvès avec le projet « Égalité filles-garçons, les femmes sortent de l'ombre », le collège Jules Ferry de Terrasson avec le projet « Illustre ton cahier de liaison » et le collège Plaisance de Lanouaille avec le projet « Précarité menstruelle : la ligue rouge ».



## BRADERIE POUR L'UKRAINE

Pendant une semaine, à la fin mars, le Conseil départemental a organisé, en partenariat avec la Communauté d'agglomération bergeracoise (CAB), les Restos du Coeurs, le Secours Catholique et le Secours Populaire, une grande braderie au profit de la population ukrainienne victime de la guerre.

Les vêtements mis en vente à 1 € étaient issus du grand élan de générosité des Périgourdins faisant suite à

l'appel aux dons lancé par le Conseil départemental en mars 2022. Les produits de première nécessité (pharmacie, hygiène, alimentation, petite enfance...) avaient été, à l'époque, convoyés vers l'Ukraine.

**23 727, 34 €** très exactement ont été récoltés au terme de cette semaine et reversés à l'antenne du Secours Populaire qui intervient directement, sur le terrain, auprès du peuple ukrainien.



## PRIMITIF 2023

### UN BUDGET 2023 RIGOUREUX ET AMBITIEUX AU SERVICE DES PÉRIGOURDINS

Voté par les conseillers départementaux au début du mois de février, le budget 2023 du Département concilie sérieux budgétaire et ambition politique pour améliorer la vie quotidienne des Périgourdins et renforcer l'attractivité de notre territoire.

Ce budget est le fruit d'arbitrages et d'équilibres complexes dans un contexte délicat où les Conseils départementaux en général, et celui de la Dordogne en particulier, font face à de multiples contraintes.

Tout d'abord, l'Etat leur a retiré, de manière quasi-totale, toute autonomie fiscale et financière, c'est-à-dire, par exemple, que les recettes des Départements dépendent désormais essentiellement de son bon vouloir.

Ensuite, ils subissent l'impact d'autres décisions d'ordre financier, prises par le gouvernement mais dont il leur revient d'assumer seuls le coût. C'est le cas, notamment, des légitimes revalorisations salariales de personnels dans le cadre du « Ségur de la santé ». Enfin, ils sont victimes, comme tout un chacun, du retour de l'inflation et de la crise énergétique qui pèsent sur leurs dépenses.

En dépit de ces difficultés, la majorité départementale a fait le choix de voter un budget solide et cohérent qui donne la priorité aux solidarités humaines et territoriales, au développement de l'attractivité de notre département et à la qualité du « vivre ensemble ».

Grâce à un service public départemental proche et efficace, il s'agit tout à la fois d'accompagner au mieux les Périgourdins dans leur vie de tous les jours, de consolider la dynamique économique locale et de préserver notre cadre de vie.

L'objectif recherché demeure le même : faire de la Dordogne une terre solidaire, attractive et une terre d'excellence environnementale.

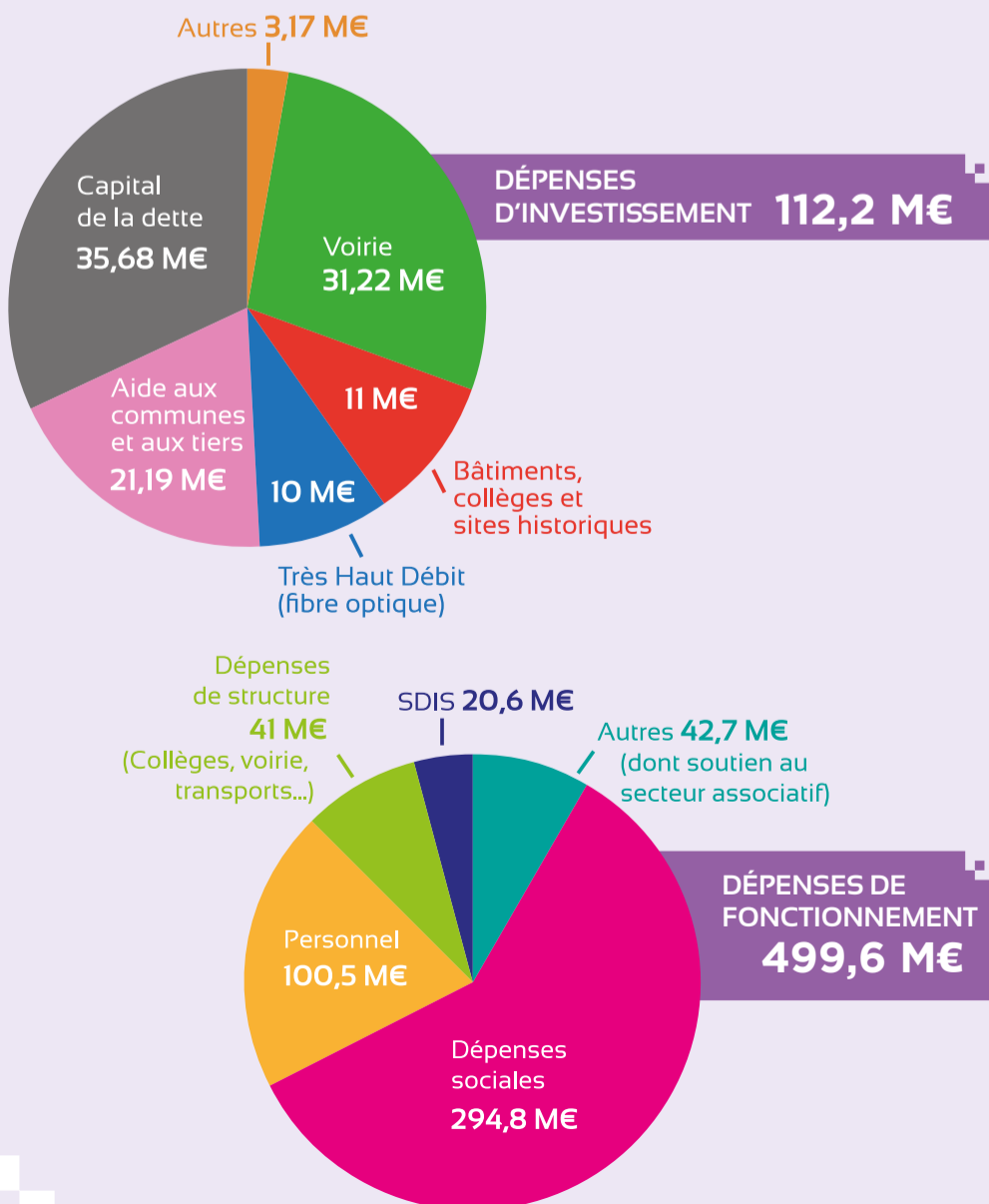


**Bruno LAMONERIE,**  
Vice-président chargé de l'Administration générale, des finances, de la commande publique, rapporteur du budget

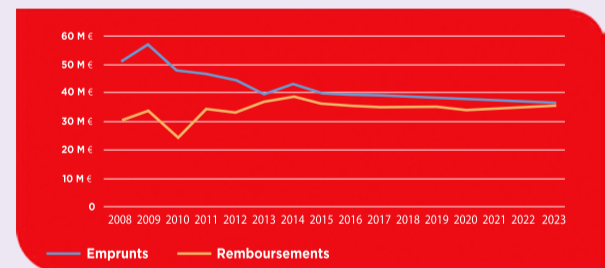
« La gestion rigoureuse que nous avons adoptée depuis 2015, notamment marquée durant le précédent mandat 2015-2021 par une baisse régulière du recours à l'emprunt, nous permet aujourd'hui d'assumer à la fois nos compétences obligatoires et nos choix en faveur de politiques ciblant l'attractivité de la Dordogne et privilégiant les relations humaines et la vitalité du monde associatif. »



### BUDGET PRIMITIF 2023 : 611,8 M€ (+ 9.65 % PAR RAPPORT AU BUDGET 2022)



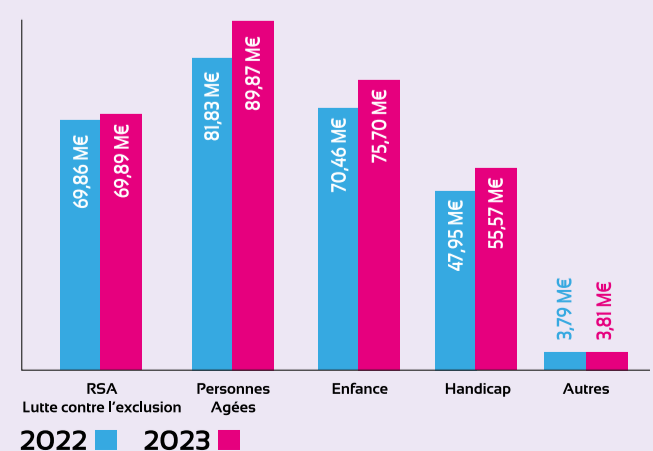
Evolution du volume des emprunts souscrits et des emprunts remboursés



Nombre d'années nécessaires pour le remboursement de la dette



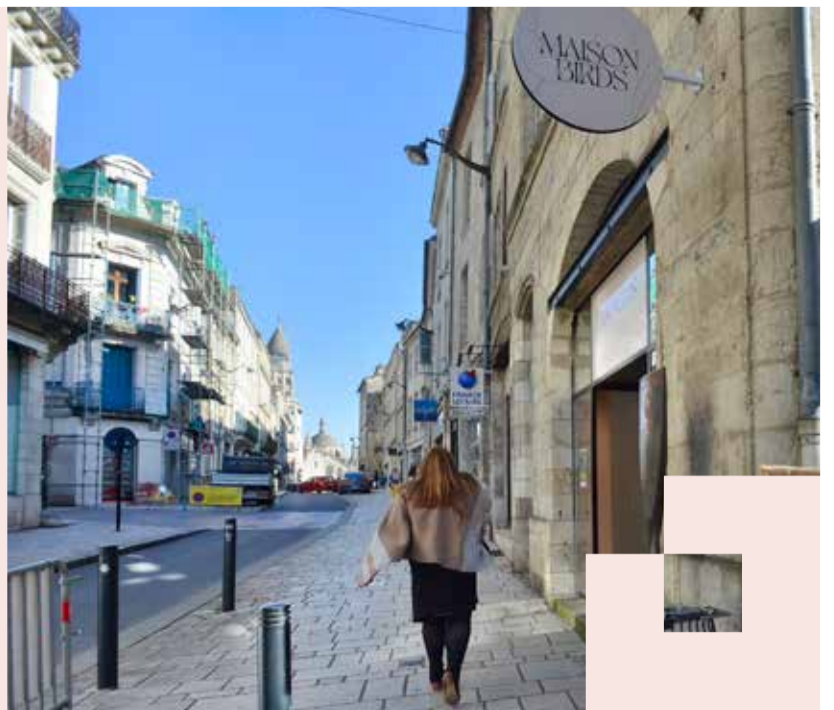
Focus sur le budget de l'action sociale et de la solidarité





# UN PÉRIGORD PLUS ATTRACTIF

## UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DE LA REDYNAMISATION COMMERCIALE



**Jérôme BÉTAILLE,**  
Conseiller départemental  
du canton Sud Bergeracois,  
président de la SEMIPER

« Pleinement confiante dans le rôle capital de la Foncière, la SEMIPER lui apporte, pour son lancement, plus de la moitié de ses fonds propres. Ils lui permettront de mener à bien des opérations de rachat et de réhabilitation de biens avant de les remettre, à des preneurs à bail puis de les céder après plusieurs années de portage. Ainsi s'enclenchera un cycle vertueux d'investissement. »



Rideaux de fer baissés, hangars d'usine à l'abandon : le triste spectacle d'anciennes rues commerciales désertées et de bâtiments industriels envahis par les herbes folles traduit tout à la fois les changements des modes de consommation et les difficultés de certains secteurs économiques.

La désertification commerciale de nos centres-bourgs comme le phénomène des friches industrielles et commerciales en périphérie des villes constituent une même problématique nationale, à laquelle notre département n'échappe évidemment pas.

Afin de lutter contre cette déprise et relancer l'activité, les élus départementaux ont souhaité doter le territoire d'un outil foncier dédié principalement à la redynamisation des centres-bourgs et à l'immobilier d'entreprise.

C'est dans cet objectif que le Conseil départemental de la Dordogne, à

travers sa société d'économie mixte SEMIPER\*, s'est associé à la Banque des Territoires et à d'autres partenaires publics et privés pour créer, sur la base d'un modèle national, une société foncière appelée à agir là où l'initiative privée fait défaut, à l'échelle de toute la Dordogne.

Ses missions sont clairement définies : elle a essentiellement pour objet l'acquisition, la réhabilitation, le financement et l'exploitation de biens à usage commercial, artisanal ou de services avant leur mise en location puis, à terme, leur revente. La société travaillera en étroite relation avec les collectivités locales, ainsi qu'avec tous les acteurs partageant la même volonté de contribuer à un aménagement équilibré du territoire.

Près d'une trentaine de projets ont été identifiés. Certains sont d'ores et déjà à l'étude ; les premières opérations pourront être engagées d'ici l'été.

\*Société d'Economie Mixte d'équipement du Périgord

## LE CAMPUS PÉRIGORD SE MODERNISE ET SE RENFORCE POUR ACCUEILLIR DAVANTAGE D'ÉTUDIANTS

Les travaux de réhabilitation et d'extension des locaux du Campus Périgord viennent d'être inaugurés. L'opération, d'un montant de près de 6,8 M€, a été réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Département. Elle permet au pôle universitaire de Périgueux de compléter son offre de formations et d'offrir des conditions d'études idéales aux quelque 1500 étudiants qui le fréquentent.

Un restaurant universitaire rénové, l'Entracte, la création d'une épicerie solidaire, le Crous Market', la rénovation de locaux accueillant le campus connecté, d'autres pour l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS), la création d'un nouveau bâtiment accueillant la nouvelle bibliothèque universitaire, des salles de cours et de vie et une recyclerie : le Campus Périgord, situé à la Grenadière à Périgueux, offre désormais un tout nouveau visage, celui d'un pôle universitaire moderne à taille humaine.

Profondément attaché à ce que les jeunes Périgourdins puissent accéder à des études supérieures, quelle que soit leur condition sociale, le Département a pris à sa charge la maîtrise d'ouvrage des travaux, comme il l'avait fait en 2001 pour les travaux d'extension du Pôle universitaire.

Sur le budget global de 6,8 M€ TTC, le Département a financé les travaux à hauteur de 850.000€. Outre la maîtrise d'ouvrage de l'opération et sa participation financière, le Département n'a pas ménagé ses efforts pour permettre au Campus Périgord de proposer une riche palette de formations en contact direct avec les besoins du territoire.

Cela se traduit concrètement avec l'ouverture d'un PASS-R (Parcours d'Accès Spécifique Santé-Réadaptation) dès 2020, par une convention avec l'IUT pour privilégier les formations en agroalimentaire, tourisme, développement durable et numérique, avec l'ouverture d'un Campus connecté en 2021 ou encore la mise en place d'un parcours Occitan au sein de l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation).

Enfin, le Département a fait le choix, en dehors de ses missions obligatoires, de contribuer à la réussite des études supérieures des Périgourdins à travers différents dispositifs d'aide financière tels que les prêts d'honneur, les aides aux étudiants en médecine ou encore les aides aux étudiants en Erasmus et en thèse de 3<sup>e</sup> cycle.



Nouvelle bibliothèque universitaire



# UN PÉRIGORD MIEUX PRÉSERVÉ

5



Etang de la Jemaye

Le département de la Dordogne dispose d'une mosaïque de zones humides qui contribuent à la richesse de ses paysages. De la vallée de l'Isle avec ses forêts alluviales aux landes de la Double, en passant par les prairies et roselières de la vallée des Beunes jusqu'aux tourbières de Vendoire, ces écosystèmes précieux et fragiles font partie de notre patrimoine naturel et méritent pour de multiples raisons d'être préservés.

## Qu'est-ce qu'une zone humide ?

Une zone humide est définie comme un terrain qui est régulièrement inondé ou gorgé d'eau. La présence d'eau peut être permanente ou seulement temporaire.

La dénomination « zones humides » englobe de nombreux milieux exploités ou non : prairies de hautes herbes, landes humides, annexes alluviales des cours d'eau, marais d'eau douce, tourbières, mares...

## Des milieux naturels à multiples fonctions

Les zones humides offrent une multitude de fonctions : hydrologiques dans la gestion des sécheresses et des inondations, physico-chimiques pour le rôle épuratoire des eaux, environnementales en tant que réservoir d'habitats naturels pour d'innombrables espèces d'animaux et de plantes, économiques dans la mise en place, par exemple, de pâturages extensifs et enfin, sociétales pour certaines activités de loisirs comme la promenade et l'observation de la nature.

## Le rôle précieux des zones humides face aux sécheresses et aux inondations

Les zones humides assurent des fonctions de régulation hydrologique : telles de véritables éponges naturelles, elles stockent l'eau pour réalimenter les nappes phréatiques en période de crue et limitent ainsi les inondations. Elles peuvent en effet stocker jusqu'à 15 000 m<sup>3</sup> par hectare et réduire jusqu'à 60% les pics de crue en considérant que 5% du bassin versant sont occupés par des zones humides.

Ce stockage principalement hivernal permet en période de basses eaux (période dite d'étiage en été et à l'automne) de restituer cette ressource dans les sols puis dans les cours d'eau. Ainsi, avec les conditions climatiques actuelles, les ruisseaux les plus pérennes sont souvent ceux qui bénéficient de zones humides.



Zone humide, bassin de la Dronne

## FACE AUX INONDATIONS ET AUX SÉCHERESSES, LES ZONES HUMIDES SONT UN RÉSERVOIR DE SOLUTIONS

La plupart des communes du département de la Dordogne disposent de zones humides. Leur préservation est une nécessité pour mieux gérer efficacement la ressource en eau.

C'est dans ce contexte que les collectivités, les syndicats de rivières et les associations environnementales sont soutenus techniquement et financièrement, notamment par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil départemental de la Dordogne.

## Pour aller plus loin

Rivières de Dordogne  
(site du Département  
de la Dordogne)  
<http://bit.ly/3TzfAD3>



Cartographie des zones  
humides de la Dordogne  
via la plateforme Ecolndices  
<http://bit.ly/40qlckh>



## ÉTANG DE ROUFFIAC : mise aux normes de l'évacuateur de crue du barrage



Mi-octobre, le Département a lancé des travaux d'agrandissement de l'évacuateur de crue du barrage de Rouffiac. L'évacuateur de crue est un organe de sécurité qui permet de protéger le barrage des effets d'une crue exceptionnelle.

En mars, l'entreprise Doyeux Sablières Montponnaises (DSM à Montpon-Ménéstérol) a installé deux passerelles réalisées par l'entreprise périgourdine Demsey (Les Lèches). La plus petite enjambe le cours d'eau en aval de la pêcherie : sa vocation est

strictement technique pour l'exploitation des ouvrages. La plus grande est une passerelle piétonne qui permettra de franchir le coursier comme auparavant. Elle a été mise en place le 14 mars dernier.

## Ces travaux d'agrandissement étaient nécessaires.

Dans le cas du barrage de l'étang de Rouffiac, la réglementation impose de pouvoir absorber une crue de fréquence millénaire, tout en conservant une sécurité suffisante pour que les vagues produites par l'effet combiné de la crue et du vent ne viennent submerger la crête du barrage.

L'agrandissement du coursier ne permettait pas de conserver la passerelle existante, qui a été déposée le 21 septembre 2022, avant les travaux, et sera réemployée sur le site du barrage de Miallet.

Il fallait donc la remplacer par un équipement plus long. La nouvelle passerelle mesure 24 mètres et elle est conçue en métal et bois. Large de 2 mètres, elle pourra recevoir le passage des piétons et des vélos mais aussi des chevaux, rétablissant ainsi le circuit du tour de l'étang.

Le montant total de l'opération s'élève à 650.000 € TTC.

Dordogne PÉRIGORD  
LE DÉPARTEMENT | [dordogne.fr](http://dordogne.fr)

4<sup>e</sup> Edition

2023  
trophées  
du développement  
durable | DORDOGNE-PERIGORD  
terre d'excellence et de progrès

Vous agissez en faveur du développement durable... et vous souhaitez faire connaître vos actions ou permettre à d'autres acteurs de s'en inspirer ; alors participez à la 4<sup>ème</sup> édition des trophées du développement durable !

3 avril - 3 septembre 2023 : inscription et dépôt des candidatures sur la plateforme des trophées :  
<https://perigorddurable.dordogne.fr/>



## LE DÉPARTEMENT, PREMIER PARTENAIRE DES COMMUNES

**Notre Département ne se contente pas de remplir les seules missions obligatoires que la loi lui confie. Il va bien au-delà en faisant le choix de prendre des responsabilités que les élus départementaux jugent indispensables pour le développement de la Dordogne.**

C'est le cas du soutien qu'il apporte aux communes et aux communautés de communes pour les aider à réaliser leurs projets d'investissement. Force est de constater que peu de Départements, à l'échelle nationale, s'impliquent autant que le nôtre, dans ce domaine.

Ce soutien est un accompagnement à la fois technique et financier qui joue un rôle notable d'effet levier sur l'économie locale. Tout se fait dans le cadre d'une démarche concertée avec les maires et les présidents des intercommunalités, puisque l'initiative du projet d'investissement vient d'eux et que son utilité concerne leur territoire.

### Plus de 100 millions d'euros investis entre 2015 et 2021 !

Toutes les communes et communautés de communes ont été aidées sur cette période. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 2 724 projets ont été accompagnés et plus de 100 millions d'euros de subventions d'investissement, votées par les élus départementaux, leur ont été attribués.

### Cécile LABARTHE,

Vice-présidente en charge des Solidarités territoriales et du développement local

« Principal partenaire des communes et des intercommunalités, le Département accompagne et finance les projets de nos villes et villages, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie et le développement de notre département. »



### Une nouvelle contractualisation

Les élus départementaux ont récemment exprimé leur souhait de poursuivre dans cette voie, malgré les contraintes financières supplémentaires qui pèsent sur les Départements. Ils ont adopté le principe d'une enveloppe globale de 43 millions d'euros sur les années 2022 à 2024. Au terme de cette période, un bilan d'étape sera réalisé et des ajustements seront proposés pour les trois années suivantes qui tiendront compte notamment des perspectives budgétaires.

### 34,5 millions pour les communes et les communautés de communes

Un « petit » projet à l'échelle du département peut être un projet important à l'échelle d'une commune ou d'une communauté de communes. Or, beaucoup de ces projets ne pourraient pas se concrétiser si le Département n'apportait pas son aide. Aussi, afin que toutes les communes et communautés de communes puissent développer leur attractivité et les services à la population, le Département consacre, pour les années 2022 à 2024, environ 34,5 millions d'euros pour accompagner leurs projets d'investissement.

### Des règles simples et équitables

Pour répartir cette enveloppe de 34,5 millions entre les communes (à l'échelle cantonale) et les communautés de communes, des critères justes et transparents ont été établis afin de tenir compte notamment des besoins du territoire.



Aménagement de bourg à Abjat-sur-Bandiât

En effet, la seule chose qui importe n'est pas « qui fait ? », mais « est-ce que cela contribue au développement du territoire ? Est-ce que c'est utile à la population ? »

### 3,5 millions pour les piscines et les gymnases

L'apprentissage de la natation et la pratique du sport sont des enjeux très importants. Pour aider les communes et les communautés de communes à construire ou à réhabiliter piscines et gymnases, le Département a décidé de s'engager fortement en créant une enveloppe spécifique de 3,5 millions d'euros sur les années 2022 à 2024 qui s'ajoute à l'aide octroyée dans le cadre de l'enveloppe de 34,5 millions.

### 5 millions pour les grands projets

Certains projets dépassent le cadre communal ou intercommunal. On dit qu'ils ont un intérêt départemental. Pour aider à la réalisation de ce type de projets, le Département a prévu de consacrer une enveloppe de 5 millions d'euros pour la période 2022-2024.

### Des priorités clairement établies

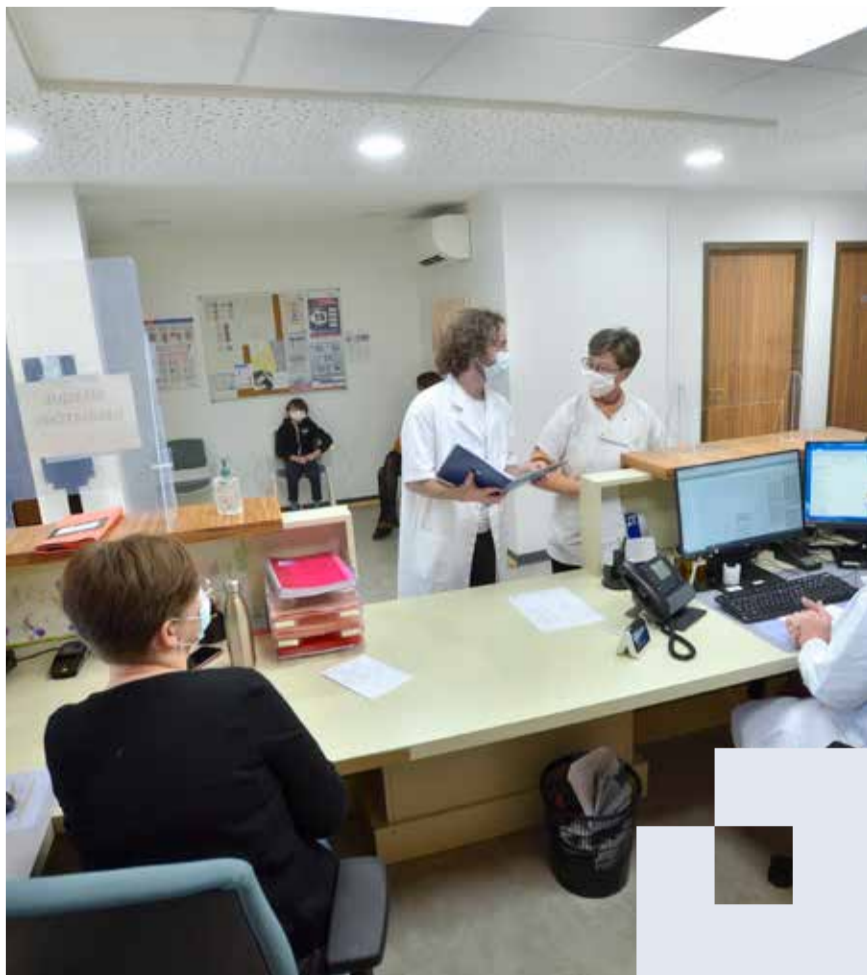
Pour définir les projets d'investissement à accompagner sur tout le territoire, 14 axes d'intervention prioritaires ont été définis : développement économique ; équipements touristiques et de loisirs ; santé ; équipements éducatifs liés à l'enfance et à la jeunesse ; habitat et logement ; équipements culturels ; équipements sportifs ; aménagement et infrastructures de centre-bourg ; mobilité durable ; aménagement de l'espace ; patrimoine historique et culturel ; eau et assainissement ; patrimoine communal ; infrastructures (ouvrages d'art...).

### Une logique consolidée

La solidarité entre les territoires demeure l'objectif majeur de l'action des élus départementaux. C'est dans cet esprit que la contractualisation avec les communes et les communautés de communes a été bâtie : aider davantage les communes qui en ont le plus besoin afin de contribuer de manière efficace et équitable au développement de tout le territoire.







Centre Départemental de Santé à Saint-Médard-de-Mussidan

## CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ : UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC POUR FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS DES PÉRIGOURDINS FACE À LA PÉNURIE CROISSANTE DE MÉDECINS LIBÉRAUX



Centre Départemental de Santé à Excideuil



Centre Départemental de Santé à Saint-Médard-de-Mussidan



Pôle santé de Ribérac

Comme de très nombreux autres départements ruraux et désormais urbains, la Dordogne fait face, depuis quelques années, à une problématique prégnante de précarité médicale et d'accès aux soins. Les derniers chiffres font aujourd'hui état d'un déficit de plus d'une centaine de médecins généralistes dans notre département.

A cet égard, les cartes publiées par l'Agence Régionale de Santé illustrent clairement l'accroissement des zones déficitaires sur le territoire. Le fait est là : les installations de nouveaux médecins libéraux, en dépit des dispositifs incitatifs mis en place par l'État, sont très nettement insuffisantes pour remplacer les nombreux départs en retraite des praticiens en place.

Rappelons que, dans notre pays, l'organisation de la santé est une compétence propre de l'État. Cependant, faute de solution nationale efficace contre la désertification médicale et face aux difficultés croissantes d'accès aux soins, le Conseil départemental de la Dordogne a décidé de créer un premier centre départemental de santé à Excideuil en 2019, puis à Saint-Médard-de-Mussidan en 2021 et à Ribérac en novembre 2022.

Une antenne du centre de Saint-Médard-de-Mussidan a ouvert à Saint-Astier en février 2023.

### Les objectifs sont les suivants :

- offrir un accès aux soins aux habitants des zones sous-dotées en médecine libérale et éviter le non-recours aux soins ;
- contribuer à l'attractivité des territoires ruraux en maintenant une offre de soins de proximité ;
- accompagner les publics âgés, précaires et fragiles en complémentarité de l'action sociale du Département.

En 2022, ce sont près de 8.500 patients périgourds qui ont pu consulter au sein d'un centre départemental de santé, et 3.800 ont choisi un praticien de l'un des trois sites comme médecin traitant (ce chiffre ne tient pas compte des déclarations en cours d'enregistrement).

Le mode d'exercice salarié, en équipe, permet aux professionnels de santé de se consacrer aux soins en les déchargeant des tâches administratives et de la logistique. Les centres départementaux de santé sont dotés d'équipements médicaux de haute qualité (appareil d'échographie, électrocardiogramme connecté, ...), permettant la réalisation sur place et sans délai d'examen complémentaires.

Les effectifs médicaux des centres ont augmenté progressivement, pour atteindre, en février 2023, 8,6 équivalents temps plein (ETP) sur les trois sites.

En outre, un pneumologue et une sage-femme assurent des consultations sur le site de Saint-Médard-de-Mussidan, et un infirmier en pratique avancée intervient à Excideuil.

Les médecins de ces centres participent également à la permanence des soins (gardes les soirs et week-ends).

L'activité moyenne est de 21 consultations par jour et par médecin. La proportion de personnes atteintes de maladies chroniques, nécessitant des consultations plus longues et approfondies, est particulièrement importante parmi la patientèle : plus de 1.600 patients sont ainsi reconnus en affection de longue durée (ALD).



L'ouverture des centres départementaux de santé a permis la reprise d'un suivi médical pour de nombreux patients qui n'avaient pas ou plus de médecin traitant. Les médecins ont ainsi pu diagnostiquer des pathologies jusqu'alors ignorées des patients, évoluant parfois depuis plusieurs mois, et mettre en place les soins adaptés.

De plus, en tant que service public de santé et en lien avec les services sociaux du Département, les centres départementaux assurent un suivi particulier des publics fragiles : personnes âgées et handicapées, en situation de précarité, enfance protégée. Ils travaillent en coordination avec les services sociaux et médico-sociaux du territoire.

Loin d'opposer exercice libéral et exercice salarié, le Conseil départemental s'inscrit ainsi dans une démarche de complémentarité, et non de concurrence, avec les médecins libéraux.

Grâce à l'investissement de l'ensemble des professionnels exerçant en leur sein, les centres départementaux de santé apportent aujourd'hui une vraie réponse aux besoins de soins de la population. Au vu des résultats obtenus, le Département entend donc réaffirmer cette orientation de sa politique de santé.



**I CANTON DE SAINT-ASTIER I****Centres départementaux de santé : le Département poursuit sa politique d'accès aux soins**

Une antenne du Centre départemental de santé de Saint-Médard-de-Mussidan a ouvert début février dans les locaux du centre hospitalier de Saint-Astier. Il s'agit du quatrième lieu d'accueil où les Périgourdiens peuvent venir consulter un médecin salarié par le Département.

Face à la désertification médicale et aux difficultés d'accès aux soins croissantes, le Département de la Dordogne a décidé de créer des centres départementaux de santé, qui fonctionnent avec des médecins salariés et des équipes administratives (lire page 7).

L'antenne de Saint-Astier est installée dans les locaux de l'hôpital, via une convention de partenariat, et propose des consultations tous les mercredis et les vendredis de 9h à 19h en journée continue, grâce à une secrétaire médicale et un médecin généraliste.

Les consultations (21 en moyenne par jour depuis l'ouverture de la structure) sont réalisées à la fois en soins programmés, via des prises de rendez-vous mais aussi en soins non programmés pour répondre aux besoins d'urgence. Cette moyenne de consultations est équivalente dans les autres centres.

Les conseillers départementaux du canton, Véronique Chabreyrou et Jacques Ranoux se félicitent de l'ouverture de ce nouveau lieu de consultation sur leur territoire : « le Département poursuit sa politique de santé visant à offrir un accès aux soins pour les habitants des zones sous-dotées en médecine libérale. Cela contribue à l'attractivité des territoires ruraux en maintenant une offre de soins de proximité et permet d'accompagner les publics âgés, précaires et fragiles en complémentarité de l'action sociale du Département ».

**I CANTON DE BERGERAC 2 I****Un pont élargi et sécurisé à Mouleydier**

« Un peu plus de trois mois de travaux ont été nécessaires pour élargir et conforter le pont qui enjambe la Dordogne et qui relie les bourgs de Mouleydier et de Saint-Germain-et-Mons par la RD21 » indique Frédéric Delmarès, conseiller départemental du canton de Bergerac 2.

Construit entre 1840 et 1850, le pont de Mouleydier a été bâti en maçonnerie de pierres de taille calcaires et il est constitué de 3 arches en arc surbaissé. Long de 103 mètres, cet ouvrage relativement étroit (4,50 mètres de chaussée) présentait des fragilités structurelles. C'est ce qui a conduit le Département à procéder à des travaux d'élargissement et de confortement à la fin de l'année dernière.

L'élargissement de l'ouvrage a été effectué au moyen d'une dalle générale en béton armé, grâce



à laquelle le pont a été conforté et son étanchéité renforcée.

A l'issue ces travaux, qui se sont déroulés entre septembre et décembre, l'ouvrage propose un cheminement accessible de 1,40 m, une chaussée de 5,50 m et un trottoir opposé de 0,60 m de largeur. Le montant global de l'opération s'élève à près de 1 million d'euros TTC.

Pour Cécile Labarthe, conseillère départementale du canton, « ces travaux permettent désormais aux piétons, cyclistes et véhicules de franchir la Dordogne en toute sécurité ».

**I CANTON DE PÉRIGUEUX 1 I****Anne Frank à Périgueux : 9<sup>ème</sup> collège de Dordogne labellisé 100% bio, local et fait maison**

Le collège Anne Frank de Périgueux, où sont servis chaque jour 380 repas, est devenu officiellement, le 6 février dernier, le 9<sup>ème</sup> établissement labellisé 100% bio, local et fait maison, certifié par Ecocert. Un résultat atteint grâce à l'implication des équipes de cuisine et de la direction du collège qui ont mis en oeuvre les conseils et la méthodologie proposés par le Département, notamment en matière nutritionnelle et de technique culinaire, avec l'accompagnement d'un chef formateur et une nouvelle gestion des achats alimentaires.

De plus, afin de faciliter le travail en cuisine pour les agents du collège, plus de 90.000 € ont été investis par le Département pour le renouvellement du matériel et l'adaptation des locaux de restauration.

Le coût de fabrication des repas reste maîtrisé et se situe aux alentours de 2,10 € sur l'ensemble de l'année 2022.

L'équipe de cuisine de l'établissement travaille en collaboration étroite avec celle du collège de Coulounieix-Chamiers sur des ateliers spécifiques comme, notamment, la découpe de carcasse.

Les « petits plus » proposés par le collège : le chef de cuisine, Joël Lajarthe, confectionne des pâtisseries maison. Par ailleurs, un jardin botanique avec des herbes aromatiques a été mis en place par les équipes départementales du Pôle Paysage et Espaces verts.

Aujourd'hui, tous les collèges de Dordogne sont engagés dans la démarche d'intégration du bio et du local. 20 d'entre eux sont désormais labellisés Ecocert à divers niveaux. Sept nouveaux établissements doivent être labellisés 100% bio, local et fait maison d'ici la fin de l'année 2023. Le but à l'issue du mandat, en 2028, reste la labellisation de tous les collèges en 100 % bio et local, en lien avec les objectifs d'excellence environnementale fixés par le Département.





ZOOM SUR



## Céline GUGUIN et Olivier TINLE

Co-gérants du GAEC Aux Brebis Délices

### Des produits bio et locaux sans artifice

À 10 kilomètres de Périgueux, en direction de Hautefort, près de 450 brebis pâturent paisiblement sous les premiers rayons de soleil du printemps. Bienvenue au GAEC Aux brebis délices, chez Céline Guguin et Olivier Tinle. Le couple amoureux des choses simples, mais délicieuses, s'est lancé le 1<sup>er</sup> février 2020 et a développé un élevage de brebis laitières avec un atelier de transformation.

Issu d'une famille d'agriculteurs, Olivier avait des envies de travail à la ferme et au contact des animaux. Quant à Céline, après des années dans un bureau, elle souhaitait « faire avec ses mains ».

Courageux et passionnés, les deux Périgourds travaillent d'arrache-pied malgré un contexte difficile pour produire toute leur gamme de produits laitiers. De la

tomme aux crèmes au chocolat, en passant par les yaourts aromatisés, nature, tout est fait maison. Et en plus, c'est bio : « La nourriture que l'on donne aux brebis est bio, mon sucre, mon riz, mon chocolat... Tout est bio. Le cahier des charges n'était pas trop compliqué. Ça nous correspondait car, de toute manière, on ne travaille qu'avec des matières premières et on aimerait que les humains en mangent aussi. Revenir à des choses simples. Pour ma crème au caramel, je n'ai besoin que de trois ingrédients, rien de plus ».

Chez eux, tous les matins c'est le même rituel. « On traite les brebis une fois par jour contre deux fois auparavant. Certes notre volume a diminué, mais la durée de lactation est plus longue. Cela nous prend moins de temps et les brebis ne s'en portent pas plus mal », commente Céline. Le reste du temps, ses bêtes à quatre pattes pâturent à travers les 22 hectares de terrain découpés en différentes parcelles ou elles se reposent à l'intérieur, en hiver, lorsque la végétation extérieure ne permet pas de satisfaire leur appétit.

Pour les particuliers, la vente se fait à la ferme, grâce à un système de « click and collect » via le site internet du GAEC. Seul le jeudi après-midi est dédié aux ventes sans commande au préalable où les Périgourds

peuvent venir chercher les produits. Leurs fromages et yaourts sont aussi proposés dans la restauration collective, les magasins de producteurs et les petits supermarchés comme le SPAR de Trélissac.

Des projets plein la tête, l'objectif serait pour le couple de proposer davantage de visites de groupes. Certains créneaux sont déjà ouverts sur leur site internet. Le concept : faire découvrir la ferme, offrir une dégustation aux visiteurs et proposer ces produits à la vente. Pour élargir leur offre, ils ont également acquis quelques vaches.

D'ici peu, Céline et Olivier espèrent ouvrir une boutique afin de proposer au plus grand nombre, sans avoir besoin de réserver, toute leur gamme à base de lait de brebis et de vache. « Nous sommes dans un emplacement idéal avec potentiellement 100m<sup>2</sup> à aménager pour tous nos clients », espère Céline.



## PO R T R A I T



## Claire GUILLON

Agent au Pôle Paysage et Espaces Verts

### Les projets du Département sous le crayon de Claire Guillon

Assise à son bureau, entourée de ses aquarelles, Claire Guillon est dans son élément. Son métier : infographiste assistant concept paysagiste au Pôle Paysage et

Espaces Verts (PPEV) de Coulounieix-Chamiers. Une appellation complexe qui allie pourtant simplement son travail et sa passion : les paysages et le dessin. Titulaire d'un BTS Aménagement paysager en 2008, Claire intègre le Conseil départemental en 2010 en tant qu'agent technique, sur le terrain, pour s'occuper des parcs et jardins. Il y a plusieurs mois, quelques croquis réalisés par la passionnée de dessins ont tapé dans l'œil de son directeur. Désormais, elle dessine pour différents services comme la Communication ou l'Environnement. Sa dernière œuvre en date : une aquarelle du village de Rocamadour affichée sur le stand qui présente le chemin d'Amador (voir page 11) au Salon de la randonnée de Lyon, à la fin du mois de mars, sur un mur de 3 mètres de large et de 2,5 mètres de haut. Une belle reconnaissance pour Claire qui ne réalise pas encore la portée que peuvent avoir ses beaux dessins. « C'est gratifiant, mais ça me fait assez bizarre, reconnaît celle qui n'a pas l'habitude de se mettre en avant. Je n'ai pas l'impression de dessiner si bien que ça, pourtant, tous les retours sont plus que positifs. »

Son poste a deux facettes : la conception de dossiers avec des aspects et parties plus techniques et la réalisation d'esquisses et de croquis pour, par exemple, imaginer un jardin, concevoir une chaise, embellir un bâtiment... La dessinatrice du PPEV est polyvalente.

Les tiroirs remplis d'ustensiles de dessin, Claire réalise ses croquis sur différents supports et utilise également une tablette graphique. Ses différentes esquisses permettent de « mettre une image sur un projet, mais de manière plus douce qu'une photo. Le dessin donne une idée plus précise du rendu final », ajoute-t-elle.

Vous pourrez retrouver ses dessins dans vos prochains numéros de Vivre en Périgord. Claire participera régulièrement aux illustrations du magazine.





## AGENDA CULTURE ET SPORT / AVRIL-JUIN 2023

### EXPOSITIONS

« Mises au jour - Acquisitions du Fonds départemental d'Art contemporain 2022 »  
du 17 avril au 17 septembre - CAMPAGNE

« Cinématomine, un parcours vivant »  
du 26 mai au 27 juillet - PÉRIGUEUX

### 2023, L'ANNÉE DU DESSIN

- La ligne trouble jusqu'au 26 mai - PÉRIGUEUX
- Géraldine Kosiak « Le FRAC toute une histoire »  
du 13 avril au 25 juin - MONBAZILLAC
- Erwan Venn « L'abri » du 15 avril au 9 juin  
CARSAC-AILLAC
- Michel Brand « Fantasmagorie »  
du 6 au 27 mai - EXCIDEUIL
- Louise Collet du 12 mai au 3 juin - AGONAC
- LN Le Cheviller « 30 000 cailloux pour le consul »  
du 2 juin au 8 juillet - RIBÉRAIC
- Nathalie Joffre « Tracing papers »  
du 16 juin au 8 octobre - LES EYZIES

### ÉTRANGES LECTURES (À 18H30)

Don Quichotte de la Manche :  
23 mai à PÉRIGUEUX / 24 mai à CAMPAGNE  
25 mai à AGONAC.

Le Silence des dieux : 20 juin à PÉRIGUEUX  
21 juin à VERTEILLAC / 22 juin à COURS-DE-PILE.

### SPRING

Programme départemental dédié à la jeunesse coordonné par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord et construit en partenariat avec des associations ou des collectivités du territoire.  
Plus d'informations sur [www.culturedordogne.fr](http://www.culturedordogne.fr)

### FESTIVAL PARATGE D'OC & D'AILLEURS

Samedi 17 juin - BOURDEILLES  
Propositions artistiques et culturelles emblématiques de la création contemporaine d'inspiration occitane ou des cultures du monde : TROUBADOURS ART ENSEMBLE / KOUDOUR / BOSQ / LIRAZ / PEREU  
Programme détaillé sur [www.culturedordogne.fr](http://www.culturedordogne.fr)

### LES RENCONTRES

#### « GÉNÉRATION PARATGE »

« Génération Paratge » est un dispositif d'Education Artistique et Culturelle (EAC) qui illustre la politique linguistique portée par le Conseil départemental de la Dordogne.

Ces rencontres rassemblent les élèves du 2<sup>nd</sup> degré ayant suivi le parcours EAC et les élèves du 1<sup>er</sup> degré inscrits dans les classes avec option occitan.

Judi 25 mai à MONTAGRIER et judi 1<sup>er</sup> juin

CARSAC-AILLAC (400 élèves du 1<sup>er</sup> degré)

Au programme : Ateliers et spectacle en lien

avec la culture occitane (« Fleurs d'enfance »

de Perrine Fifadjil).

Vendredi 26 mai à MONTAGRIER et vendredi 2 juin

à CARSAC-AILLAC (élèves du 2<sup>nd</sup> degré)

Au programme : Spectacle en lien avec la culture

occitane (« Pantais Clus ») et bal traditionnel

(« Laboratori » de Gilles De Becdelievre)

### LA CARAVANE DES JEUX 2024

pendant les vacances d'avril

le 11 à PIÉGUT-PLUVIERS, à ANNESSE-ET-BEAULIEU,  
à SIGOULÈS-ET-FLAUGEAC, à SAINTE-MONDANE

le 12 à LALINDE, le 13 à PAYZAC,

au LARDIN-SAINT-LAZARE, le 17 à VÉLINES

et à MONTIGNAC-LASCAUX,

le 18 à MAREUIL-EN-PÉRIGORD, au PAYS DE BELVÈS,

à BASSILLAC-ET-AUBEROCHE,

le 19 à EYMET, le 20 à CORGNAC-SUR-L'ISLE,

au domaine départemental de CAMPAGNE,

à LACROPTÉ

Contact : [cd24.sport@dordogne.fr](mailto:cd24.sport@dordogne.fr)

### AQUATHLON ET SWIMBIKE

11 juin - Grand étang de SAINT-ESTÈPHE

## C'EST REPARTI POUR LA 4<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF !

Pour permettre aux Périgourdin.e.s de proposer et de choisir directement les projets pour la Dordogne de demain, le Conseil départemental renouvelle son budget participatif doté de 500 000 €, dont 50 000 € consacrés à des projets portés par des jeunes. 3 projets au minimum seront retenus par canton à l'issue d'un vote citoyen.

Tous les Périgourdin.e.s, âgé.e.s de 8 ans et plus, peuvent déposer une idée et voter, sans condition de nationalité. Dès maintenant, et jusqu'au 21 mai 2023, vous pouvez proposer un projet d'investissement qui vous semble utile et d'intérêt général.

### Et vous, que feriez-vous ?

[www.budgetparticipatif.dordogne.fr](http://www.budgetparticipatif.dordogne.fr)

# ÒC

## Ai 15 ans e parle occitan ! Florian Bach, escolan de tresesma en bilingüe, collegi Alienòr de Brantòsme



Vos vau parlar de l'occitan, de çò que m'a balhat dins la vita, dempuei quantben de temps la practique, los professors qu'ai aguts e subretot l'importança que quò representa per ió.

Ai començat l'iniciacion a 4 ans e lo bilingüisme a 5 ans. Ma prumiera regenta s'apelava Dòna Eyssalet. M'a beucòp aidat e après sus l'occitan. Me sovene que nos apreniá de las chançons e de las comptinas.

Quante fuguí en CP, quò era un autre professor que contunhet de nos ensenhar la lenga. S'apelava Gilbert Bourgeois e es malurosament defuntat dempuei. M'a beucòp aportat e me faguet aimar l'occitan coma degun z'aviá fait avant.

Per 'chabar, pense que la regenta que me motivet lo mai era la Celina Chabrol que fuguet totjorn qui per ió, per me sostener e me balhar dau plaser a aprener quela lenga fantastica.

Dirai que l'occitan es ma segonda lenga mairala perque quò fai un pauc mai de 10 ans que la parle e vòle contunhar a acréisser mas coneissenças. L'occitan a un ròtle màger dins ma vita perque m'a permetut de m'amistosar coma 7 amics fideus sus los quaus pòde comptar qué que 'riebe. Sem venguts subramics quante avem començat l'occitan ensem. Avem contunhat a parlar quela lenga qu'avem adorada.

Veiquí, per ió, l'occitan quò es una lenga fantastica tot simplement.

## J'ai 15 ans et je parle occitan ! Florian Bach, élève de 3<sup>ème</sup> en bilingue, collège Aliénor d'Aquitaine à Brantôme

Je vais vous parler de l'occitan, de ce que ça m'a apporté dans la vie, depuis combien de temps je le pratique, les professeurs que j'ai eus depuis le début et surtout l'importance que ça a pour moi.

J'ai démarré l'initiation à l'occitan à 4 ans et le bilinguisme à l'âge de 5 ans. Mon premier professeur s'appelait Madame Eyssalet. Elle m'a beaucoup aidé et beaucoup appris sur l'occitan. Je me souviens qu'elle nous apprenait des chansons et des comptines.

Quand je suis rentré en CP, c'est un autre professeur qui a continué à nous enseigner l'occitan. Il s'appelait Gilbert Bourgeois et est malheureusement décédé depuis. Il m'a énormément apporté et m'a fait aimer l'occitan comme personne ne l'avait jamais fait auparavant.

Pour finir, je pense que le professeur qui m'a le plus motivé est Madame Chabrol qui a tout le temps été là pour moi, pour me soutenir et me donner du plaisir à apprendre cette langue fantastique.

Je dirais que l'occitan est ma deuxième langue natale car cela fait un peu plus de dix ans que je la parle et je veux continuer à accroître mes connaissances. L'occitan a un rôle majeur dans ma vie parce qu'il m'a permis de me faire sept amis fidèles sur lesquels je peux compter coûte que coûte. On est devenu super amis quand on a commencé l'occitan ensemble. On a tous les sept continué à parler (ou poursuivi l'apprentissage de) cette langue qu'on a adorée.

Voilà, pour moi, l'occitan c'est une langue fantastique tout simplement.



## CHEMIN d'AMADOUR

Soulac > Rocamadour

De l'Océan Atlantique aux Causses du Quercy, mettez vos pas dans la légende

### RANDONNÉE : PARTEZ À L'AVENTURE SUR LE NOUVEAU CHEMIN D'AMADOUR

Une nouvelle grande itinérance pédestre doit le jour cette année et emprunte notamment toute la Dordogne d'ouest en est. Il s'agit du Chemin d'Amadour qui part de Soulac en Gironde pour arriver à Rocamadour dans le Lot. De quoi combler les amateurs de grandes randonnées avec un tracé long de 500 kilomètres et 21 étapes de chemins entièrement balisés, de l'Océan Atlantique aux Causses du Quercy.

Amadour bénéficie du partenariat de la Fédération Française de Randonnée Pédestre et de l'Agence des Chemins de St-Jacques de Compostelle. Fruit d'un travail réunissant les Départements de la Gironde, de la Dordogne, du Lot-et-Garonne et du Lot, il intègre les grandes itinérances telles que les chemins de St-Jacques de Compostelle.

La genèse de ce parcours revient au Département de la Dordogne qui, en 2011,

a relancé un chemin de pèlerinage datant du Moyen Age reliant Bergerac à Rocamadour. A l'époque, ce parcours faisait partie d'un chemin secondaire de la Voie de Compostelle de 180 km, très emprunté, qui reliait le chemin du Puy-en-Velay à la voie dite de Vézelay.

Aujourd'hui, le Chemin d'Amadour va plus loin et reprend l'odyssée d'Amadour et de sa femme Véronique qui débarquèrent au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère sur la plage de Soulac, traversant le Médoc jusqu'à Bordeaux. Ils poursuivirent leur route, remontant la Dordogne jusqu'à Rocamadour.

Le chemin offre un parcours magnifique entre des paysages sublimes et un patrimoine unique classé par l'UNESCO. Il était présenté en avant-première au Salon de la randonnée de Lyon, premier salon de France dans ce domaine, les 24, 25 et 26 mars derniers.

### FESTIVAL DU LIVRE JOSÉPHINE BAKER PARC DES MILANDES 23, 24 ET 25 JUIN 2023

Depuis son entrée au Panthéon en novembre 2021, les Français et le monde redécouvrent Joséphine Baker. Si beaucoup se souvenaient de l'artiste de music-hall, Joséphine Baker a eu un destin infiniment plus riche : agent de contre-espionnage français, résistante, avocate des droits humains aux côtés de Martin Luther-King et de la Licra\* à laquelle elle adhère dans les années 1930. Ces grands combats, elle les mena également aux Milandes en Dordogne où elle a élevé sa « tribu arc-en-ciel » et projetait de fonder une capitale de la fraternité universelle.

Le festival du livre Joséphine Baker organisé par la Licra se tient dans le parc qu'elle avait elle-même conçu au pied du château des Milandes.

Pour cette première édition, des personnalités et des auteurs aussi différents que Marek Halter, Catel Muller (Grand Prix du Public au Festival BD d'Angoulême en 2004 et 2008), Mohammed Sarr (Prix Goncourt 2021), Annette Wieviorka (Prix Femina Essais 2022), Richard Malka, François Rachline ou Mohammed Sifaoui seront présents.

Des tables rondes et des conférences rassemblant de nombreuses personnalités sont programmées tout au long du festival. Le vendredi 23 juin sera exclusivement réservé au public scolaire.

**Renseignements :**  
festivalbakerlicra@gmail.com

\*Licra : Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme



## EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



**SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE,  
CITOYEN ET APPARENTÉS**

### DE L'USAGE DE LA DÉMOCRATIE

Le budget primitif 2023 a été voté par la majorité départementale de gauche. Il s'est déroulé dans le respect mutuel, à mille lieues du pugilat vécu à l'Assemblée nationale lors de l'examen du projet de loi relatif aux retraites : un texte cynique, injuste, niant la pénibilité au travail et les inégalités face à l'espérance de vie en bonne santé. Le gouvernement a provoqué le chaos parlementaire. Puis en utilisant le 49.3, il a mis à mal la démocratie, aidé par les outrances de certains députés.

Or, pour être audible, la démocratie exige des échanges respectueux. Elle réclame aussi que soient avancées des propositions au moment du budget, au niveau national comme à l'échelle départementale. Or en Dordogne, les Périgourdins sont restés sur leur faim quant aux intentions des groupes d'opposition à la politique du Département, parfaitement muets en termes de projets concrets. Dommage !

De son côté, la majorité départementale, autour de Germinal Peiro, a présenté une feuille de route et des actions claires, portées par l'excellence environnementale, le développement de l'artisanat dans les bourgs, de l'agriculture, de la fibre numérique, du tourisme, par le « vivre ensemble » via la culture et le sport, par la solidarité envers les aînés et les plus fragiles d'entre nous. C'est aussi cela faire usage de la démocratie : dire ce que l'on fera et faire ce que l'on a dit. Engagement tenu pour le Conseil départemental de la Dordogne !



**Olivier CHABREYROU**  
Président du groupe  
Socialiste, Écologiste, Citoyen  
et Apparentés  
Contact : 05 53 02 20 02  
y.le-mao@dordogne.fr



**COMMUNISTE, CITOYEN  
ET ÉCOLOGISTE**

### LE PRÉSIDENT ET LE GOUVERNEMENT TIRENT SUR LA DÉMOCRATIE

En utilisant le 49-3 pour faire adopter une réforme des retraites, dont toutes les justifications avancées ont été balayées d'un revers de la main, le Président et son gouvernement ont choisi la lâcheté, l'arrogance et le mépris. Mépris du Peuple, mais aussi le mépris de la Démocratie. Non seulement ils la piétinent, mais ils le font en l'insultant.

Depuis le 31 janvier, malgré les difficultés financières que connaissent nombre de nos concitoyens, plusieurs millions de Françaises et de Français dont les Périgourdins ont choisi de se mobiliser, de sacrifier une partie de leur salaire pour dire leur refus de la réforme des retraites. Ce n'est pas rien ! Cela ne peut s'ignorer à coup de bras d'honneur ou de 49-3, surtout lorsque tous les sondages d'opinion révèlent un soutien populaire massif aux manifestations. Manifestations qui ont été pacifiques, familiales et débordantes de créativité !

La réponse du Gouvernement est la pire qu'il pouvait y avoir. Le 49-3 est clairement une tentative de mettre fin à toute poursuite des mobilisations, mais c'est l'inverse qui s'est déclenché. Nous l'affirmons, derrière leurs discours offusqués, le Président et son gouvernement sont en train de saborder la Démocratie en s'attaquant au pouvoir législatif des représentants du Peuple.

De plus, élu-e-s d'une collectivité qui s'occupe des solidarités, nous mesurons les effets dévastateurs que cette réforme aurait sur les conditions de vie, déjà dégradées de nombreux habitant-e-s de notre département.

Quoi de plus normal que ce soit la colère légitime qui ait été déclenchée et non le renoncement. Nous enjoignons le Gouvernement à convoquer le Peuple pour qu'il tranche à travers un référendum.

Et pour cela, nous appelons les citoyens à rester mobilisés partout en Dordogne. La légitimité est de leur côté.



**Jacques AUZOU**  
Président du groupe  
Communiste, Citoyen, Écologiste  
Contact : 05 53 02 20 31  
l.pereira@dordogne.fr



**RENOUVEAU  
DORDOGNE**

Cette année, la majorité nous a présenté un budget sans surprise. Tout d'abord, et fidèlement aux habitudes, la masse salariale augmente, en atteignant 2444 agents tous services confondus. Des investissements qui peuvent être interrogés sur leur pérennité, comme la reprise des abattoirs de Ribérac qui ne semble pas pertinente et risque de mettre en péril les autres structures, dont une déjà déficitaire, ou encore les centres de santé qui, en proposant de salarier des médecins généralistes, a créé un effet d'aubaine et une compétition entre les territoires, ce qui risque d'aggraver le désert médical.

Pour financer ces projets, le choix a été fait d'être optimiste sur la prévision des droits de mutation (recette variable) et de largement ponctionner l'épargne (épargne nette divisée par deux). Voilà quelques-unes des raisons qui ont poussé les élus du groupe Renouveau Dordogne à voter contre ce budget.

Nous avons également manifesté notre désaccord sur la vision de l'agriculture.

Contrairement à la majorité départementale qui veut du 100% bio dans la restauration collective, nous souhaitons privilégier du 100% local et lorsque c'est possible du bio...

Ainsi notre agriculture périgourdine majoritairement conventionnelle et raisonnée ne subira pas une distorsion de concurrence d'autant qu'elle produit des aliments d'une grande qualité, sains et durables qui sont souvent sous signe officiel de qualité.

Nous privilégions notre agriculture locale connue plutôt que de l'alimentation bio importée de la France entière et même parfois du monde. C'est à nos yeux le seul moyen de redresser notre agriculture départementale et ainsi éviter, comme nous le vivons avec les médecins en Dordogne, un désert agricole.



**Thierry CIPERRE**  
Président du groupe  
Renouveau Dordogne  
Contact : 05 53 02 59 28  
l.guillemot@dordogne.fr



**LES RÉPUBLICAINS,  
DIVERS DROITE ET APPARENTÉS**

### BUDGET PRIMITIF 2023

Nous avons voté la plupart des budgets de fonctionnement et d'investissement habituels : SDIS, culture, patrimoine, collèges, sport et jeunesse, habitat, aéroports, voirie, fibre, laboratoire, agriculture, aide sociale, tourisme...

Nous nous sommes, par contre, abstenus sur le dossier de l'abattoir de Ribérac. Nous n'avons toujours pas les résultats définitifs de l'étude de faisabilité et nous pensons qu'il est donc trop tôt pour investir de l'argent public dans ce dossier.

Le groupe s'est également abstenu sur le dossier des centres départementaux de santé. Nous avons bien conscience des difficultés du département tiraillé entre les demandes de la population et les médecins qui n'arrivent pas. Mais la gestion de ces centres pose question et nous souhaitons attirer l'attention sur le risque potentiel d'attirer au sein du centre de santé départemental des praticiens déjà installés dans des communes voisines au risque de « vider » certains territoires de leurs médecins.

Nous avons réaffirmé notre soutien au personnel départemental mais nous nous sommes aussi abstenus sur ce dossier car il nous semble qu'il pourrait être mieux géré.

Ce budget primitif 2023 ne reflète pas l'espoir présenté dans le programme de la majorité lors de la dernière campagne des élections départementales mais en plus se disperse de plus en plus dans des missions qui ne sont pas celles du Département. La hausse du coût des énergies, la baisse des recettes et la hausse des dépenses sociales ainsi que la dette du Département, nous obligent à faire des choix et des économies. Un équilibre doit être trouvé entre la continuité du service aux Périgourdins et les économies nécessaires.

Pour toutes ces raisons, notre groupe a voté contre ce budget primitif.



**Dominique BOUSQUET**  
Groupe Les Républicains,  
Divers Droite et apparentés  
Contact : 06 07 82 83 54  
f.marty@dordogne.fr



# ODYSSÉE DORDONHA : UNE ITINÉRANCE LE LONG DE LA RIVIÈRE ESPÉRANCE JUSQU'AU GOLFE DU MORBIHAN

L'Odyssée Dordonha est organisée du 8 au 16 avril, puis du 15 au 21 mai. Cet événement fait revivre l'histoire des gabares et des gabariers à travers une descente de la rivière Dordogne dans une gabare traditionnelle, « Elina ». Neuf étapes entre Argenta-sur-Dordogne (Corrèze) et Libourne (Gironde) avant de passer le relais à un voilier, « Corentin », le Lougre de l'Odét, qui remontera jusqu'en Bretagne pour participer à la Semaine du Golfe du Morbihan.

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le transport fluvial de marchandises sur la rivière Dordogne s'effectuait à bord de gabares traditionnelles à fond plat, menées à la seule force des bras. Construites en Corrèze, celles-ci étaient ensuite démantelées à leur arrivée au port de Libourne et leur bois était recyclé, en particulier dans la construction d'habitation.

Parmi les marchandises transportées, figurait notamment le vin de Domme, acheté pour être transporté par bateaux vers d'autres pays d'Europe et vers la Chine. Un détail qui a son importance puisque le projet d'Odyssée Dordonha est né suite à la découverte de documents d'archives traitant du commerce fluvial, dont des actes de vente du « vin de Domme » qui était alors un breuvage particulièrement cher et recherché.

La descente de la gabare est rythmée par des animations organisées dans les villes étapes, situées le long de la rivière, qui font la part belle aux produits et filières emblématiques : foie gras, volailles, safran, châtaignes, etc.

Arrivée à Libourne, la gabare passera le relais à un voilier, un Lougre nommé « Corentin », pour remonter jusqu'en

Bretagne et participer à l'événement maritime « la Semaine du Golfe du Morbihan », à Vannes, le rendez-vous annuel des passionnés de la mer et du monde maritime, qui réunit plus d'un millier de bateaux traditionnels et classiques.

Ce n'est pas un hasard si l'Odyssée Dordonha se poursuit en Bretagne : celle-ci et la Vallée de la Dordogne sont liées par l'histoire du commerce fluvial. Les vins de la vallée, chargés depuis les gabares et les quais sur les voiliers, voguaient en effet en direction des grands ports français et européens.

Durant toute la semaine du Golfe, la Dordogne sera représentée sur les quais à Vannes à travers, notamment, des démonstrations de rouleurs de barriques ou encore de feillardiers.

## « ELINA », UN BATEAU FLUVIAL TRADITIONNEL

La gabare chargée de réaliser la descente de la Dordogne a été baptisée « Elina ». Cette embarcation, réalisée avec des méthodes ancestrales, est une reconstitution d'un courpet corrézien traditionnel du XIX<sup>e</sup> siècle, long de 14 m et large de 3,50 m. Ces embarcations à fond plat étaient construites dans les chantiers de Spontour, village de Corrèze au cœur des gorges de la Dordogne. Dans les années 1850, période de l'âge d'or de la batellerie, plus de 400 embarcations quittaient les chantiers chaque année.



Ce modèle est le même que les gabares réalisées pour le téléfilm de Josée Dayan « La Rivière Espérance » dans les années 1990 et inspiré des livres de l'écrivain Christian Signol.



## GASTRONOMIE EN PÉRIGORD

### Le Bel'Art

Un petit restaurant distingué par les plus grands

VINCENT CARDOSO

Brandade de cabillaud, jarret et joue de bœuf braisés, meringue à la fleur d'oranger... Force est de constater que le menu du Bel'Art donne l'eau à la bouche. Depuis octobre 2020, Vincent Cardoso est aux fourneaux de ce restaurant aux portes de Périgueux. Après un parcours dans des maisons étoilées, restaurants Relais & Châteaux et 13 ans à la tête de La Vieille forge, à Milhac-d'Auberoche, le chef a décidé, avec son épouse, de faire grandir chaque jour « une petite table simple, avec une cuisine classique d'aujourd'hui, sans artifice ».

Chez eux, ce sont les produits naturels et de saison qui dirigent. Sous le signe du circuit court et de la qualité.

Du mardi au vendredi, une formule déjeuner au prix attractif de 20 € permet de se faire plaisir et de découvrir les inspirations de Vincent. Les vendredis et samedis soir, le chef redouble d'efforts pour mettre les petits plats dans les grands et proposer son menu gastronomique : Couleurs, saveurs et parfums. Pour 34 €, on déguste une entrée au choix, une viande ou un poisson et pour terminer en

beauté : un dessert à base de chocolat grand cru ou de fruits.

« La réservation est obligatoire, c'est un petit restaurant de poche », sourit le chef, fier de ses produits et de sa carte qui change au fil des saisons. Sandrine, son épouse, assure le service en salle et une troisième personne aide le couple en cuisine.

En février dernier, le Bel'Art a obtenu le label BIB Gourmand du Guide Michelin. Une belle récompense pour ce couple de passionnés qui offre une cuisine de grande qualité.

#### Contact :

2, allée Jean Boiteux, 24750 Champcevinel  
Tél. : 05 53 07 85 51  
www.le-bel-art-restaurant.fr

## BŒUF DE MONTAGNAC D'AUBEROCHE RÔTI AUX SAVEURS PRINTANIÈRES



### INGRÉDIENTS ET GARNITURE POUR 5 PERSONNES

5 pièces de 150g de filet de bœuf du Gaec des Graferes de Montagnac d'Auberoche  
150g de fèves écosées.  
150g de petits pois écosés.  
5 asperges de pays.  
5 pommes de terre grenaille de printemps.  
5 poignées d'épinard.

#### Garniture printanière

Blanchir dans une eau salée les légumes verts sauf épinards. Refroidir dans une eau avec glaçons. Faire de même avec les pointes d'asperge et les grenailles. Éplucher ces dernières après refroidissement. Dans une casserole, réchauffer les légumes avec une noix de beurre tout doucement plus une gousse d'ail. Ajouter les épinards au dernier moment et stopper la cuisson.

#### Béarnaise légère

Réduire à sec le vinaigre avec les échalotes, le poivre, l'estragon effeuillé et les branches concassées. Ajouter les jaunes et monter en sabayon à feu très doux (ou au bain-marie).

### GARNITURE AROMATIQUE

200g de bon vinaigre de vin rouge.  
3 échalotes hachées. ½ botte d'estragon.  
50g poivre en grain. 8 jaunes d'œufs.  
500g de beurre fondu



Incorporer le beurre fondu avec son petit lait (pour éviter que la sauce tranche lors de l'utilisation du siphon). Passer au tamis fin et verser dans un siphon spécial chaud. Gazer 2 fois et réserver au bain-marie à 65° maximum.

#### Cuisson du bœuf

Saisir les filets de bœuf assaisonnés sur chaque face puis finir de cuire dans un four à 220° pendant 3 minutes. Laisser reposer à 58° pendant 1 heure minimum. Au moment de servir, réchauffer dans un four à 220° pendant 2 minutes. Assaisonner de fleur de sel et poivre du moulin, puis couper en deux pour montrer la cuisson.

#### Finition et présentation

Dans une assiette chaude, dresser une pièce de bœuf coupée en deux. Disposer les légumes harmonieusement. Servir la béarnaise à part.

